INFOCOMMUNE
DÉCEMBRE 2015
N°119

Saint-Léger en Gaume



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

Poncelet Assurances S.P.R.L.

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

MT Toiture

Kevin BILOCQ
0497/94 27 19
www.kevinbilocq.be
Terrassement - Nivellement
Evacuation
Aménagements extérieurs

Rue du Pachy, 22 - 6747 Châtillon
Fax: 063 38 70 51

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables
JOSY GONRY

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

Cédric et Véronique
Bressart

Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs



ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - 6760 ETHE
Tél. 063/577 163 0495/505 382

COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
Permanences du samedi matin 4

Environnement

Consommer local ? Une idée originale... 5
Le radon : je protège ma santé et ma maison ! 6
Cadeaux de fin d'année durables ? 7

Vie sociale

Recrutement Croix-Rouge 7
Campagne AWSR « Joue pas au dur, ralentis l'allure » 8

Vie culturelle

« Aux sources de la mémoire » 8
Harmonie Royale Saint Cécile de Saint Léger 9
Mais où crèche Saint-Léger ? 9
Festival du Film Européen 11

Vie sportive

Activités sportives 11
30 ans de gym… Toute une histoire… 12
Tournoi amical d'Indiaka 12
Du matériel tout neuf pour le TT Châtillon 12

Petite enfance, jeunesse et enseignement

Enseignons.be 14
Animation intergénérationnelle 15
Place aux enfants 15
Devoir de Mémoire 17
Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 18
Plaine de carnaval 18

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Dans ce bulletin, vous trouverez plusieurs photos des cérémonies du 11 novembre qui ont eu lieu dans nos villages.

Les tragiques événements qui se sont passés à Paris nous rappellent l'importance de ces cérémonies afin que les jeunes générations n'oublient pas que nos ancêtres se sont battus et ont donné leurs vies pour nos libertés et surtout, qu'il n'y a jamais rien d'acquis définitivement.

Dans un tout autre domaine, cet hiver, comme l'an dernier, si nous connaissons une période prolongée de grand froid sur toute l'Europe, il y aura un risque de pénurie d'électricité, résultant d'un déséquilibre entre production et consommation.

Sauf incident imprévu, ce risque de pénurie pourra être détecté et anticipé. La nécessité de réduire la consommation d'électricité sera connue 7 jours avant un risque avéré de pénurie.

Il ne faut donc pas céder à la panique, mais la solidarité doit être de mise. Sans trop de contraintes, tous, nous pouvons diminuer notre consommation d'électricité.

Vous trouverez toutes les informations sur ce sujet sur le site internet **www.economie.fgov.be**.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MERCREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT							
DIMANCHE												





Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger Rue du Château, 19 B-6747 SAINT-LEGER	Tél : +32 (0)63/23.92.94 Fax : +32 (0)63/23.95.82	www.saint-leger.be commune.saint-leger@publilink.be

Attention, les horaires changent à partir du 1er janvier 2016, la permanence téléphonique sera toutefois maintenue

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI		FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT				
MARDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT				
MERCREDI		FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT				
JEUDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT				
VENDREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT				
SAMEDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT								
DIMANCHE												

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - **florence.taillandier@publilink.be** .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@publilink.be**.

Heures d'ouverture de la cafétéria :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de 21h à 23h	de 21h30 à 24h	de 21h à 23h	de 19h à 23h30	de 19h30 à 24h

Petites informations pratiques en ce qui concerne les permanences du samedi matin

Étant donné que les permanences ne sont assurées que par une seule employée du secrétariat, nous vous conseillons, pour les dossiers d'urbanisme, d'état civil (reconnaissances prénatales, mariage...) du service « étrangers », de prendre rendez-vous préalablement afin de vous assurer que la personne présente pourra traiter votre dossier.

De même, en ce qui concerne la délivrance de documents administratifs tels les extraits de casier judiciaire et extraits d'acte d'état civil (naissances, mariages, décès) qui requièrent la signature du Bourgmestre, nous vous conseillons de les commander quelques jours à l'avance.

Pour rappel, un photomaton est à votre disposition au secrétariat communal.



Consommer local ? Une idée originale...

LA RUCHE QUI DIT OUI !
MANGER MIEUX
MANGER JUSTE

C'est quoi la ruche qui dit oui ?

Un regroupement de producteurs locaux qui mettent en vente leurs produits sur le site www.laruchequiditoui.fr (Saint-Léger) du vendredi au mercredi et qui viennent distribuer leurs produits vendus un samedi sur deux de 11h à 12h30.

Intéressé ou attiré ?

N'hésitez pas à aller vous inscrire (gratuit et sans engagement) ou à nous rendre visite lors d'une distribution...

Où se situe la Ruche ?

Ferme Ska
6 route de Mussy-la-ville
Saint-Léger



Parc naturel DE GAUME
20 rue du Moulin
B-6740 ETALLE
Tel. : +32 (0)63 457 126
Fax : +32 (0)63 224 535
Courriel : contact@pndg.be



La fin de l'année amène toujours son lot de bonnes nouvelles, la Coopérative fermière de la Gaume vous propose son « Bœuf des prairies gaumaises », viande saisonnière de qualité au goût particulier, combinant protection de l'environnement et développement d'une activité économique équitable !

Le bœuf est un mâle castré, rendant l'animale plus calme et permettant ainsi un élevage en troupeau et un engraissage lent et progressif (deux ans et demi au moins). L'élevage est basé sur le pâturage en prairies maigres avec une faible charge en bétail.

Infos pratiques

Composition du colis 2015 au prix de 172 €

- 1,5 kg de steak
- 1 kg de rôti au four
- 1 kg de rôti casserole
- 1 kg (entrecôte – côte à l'os – filet pur)
- 1 kg de carbonnade
- 1 morceau de jarret
- 1 kg de fondue
- 1 kg de petite saucisse
- 1 kg de cordon bleu
- 1 kg d'hamburger
- 1,5 kg de haché

BOEUF DES PRAIRIES GAUMAISES®

Points d'enlèvement

Deux points d'enlèvement sont prévus : la Halle de Han (Tintigny) et l'atelier de découpe Pierrard à Virton.

À l'achat de 10 colis, la livraison est offerte !

Infos et réservation

Toutes les commandes se font via la Coopérative fermière de la Gaume.

Site internet : www.gaumefermiere.com – Courriel : contact@gaumefermiere.com

Tél. : +32 (0)63 45 71 26

GSM : +32(0)473 68 05 03

Commune de Saint-Léger
Rue du Château, 19
6747 Saint-Léger

SI de Saint-Léger en Gaume ASBL
Rue du Stade, 1
6747 Saint-Léger

SOYONS CHAUVINS, CONSOMMONS LÉODÉGARIEN !

UN CADEAU ORIGINAL à offrir pour les fêtes de fin d'année

PANIER GARNI DE PRODUITS LOCAUX

Une belle façon de SOUTENIR nos **producteurs locaux**



À l'initiative de la Commune, avec la collaboration du Syndicat d'Initiative de Saint-Léger-en-Gaume et des producteurs locaux ... **consommons LÉODÉGARIEN !**

Concrètement, comment ça marche ?

- **Composez votre panier garni** en sélectionnant vos produits parmi la liste ci-dessous.
- **Complétez** le bulletin et déposez-le chez l'un de nos producteurs locaux cités ci-dessous.
- **Le paiement se fait à la commande,** lors de la remise du bulletin d'inscription.
- **Le prix minimum** d'une commande est de **25 euros**.
- Les commandes seront acceptées **jusqu'au SAMEDI 19 décembre 2015**.
- Vous pourrez **venir enlever votre commande.**
 - le 24 décembre OU le 31 décembre 2015,
 - là où vous aurez déposé votre bulletin.

Renseignements complémentaires :
Syndicat d'Initiative St-Léger : 0471 / 66 96 18 - Muriel Lefèvre: 063 / 23 94 51

Fermeture des parcs à conteneurs de l'AIVE

Les jeudis 24 et 31 décembre : fermeture à 16h.

Les samedi 26 décembre 2015 et 2 janvier 2016 : fermés toute la journée.

Le radon : je protège ma santé et ma maison !

La Province de Luxembourg sensibilise ses citoyens à la problématique du radon.
Le radon est un gaz radioactif qui peut s'accumuler dans les habitations et provoquer des cancers du poumon.

Province de Luxembourg

Le radon est un gaz inodore, insipide et incolore qui provient de la désintégration de l'uranium présent dans les roches du sous-sol, plus particulièrement les grès et les schistes et cause environ 10 % des cancers du poumon, soit près de 800 cas par an en Belgique.

La problématique du radon peut concerner tout type de bâtiment : aussi bien des bâtiments anciens, que des nouvelles constructions. Les maisons dites « passives » et « basse énergie », où l'étanchéité à l'air est maximisée, sont également à surveiller.

Comment détecter le radon ?

Un simple test suffit ! Utiliser un détecteur passif est le seul moyen fiable de savoir si l'on est exposé au radon. La mesure s'effectue pendant trois mois en période hivernale. En hiver, le radon pénètre en effet plus facilement à l'intérieur des bâtiments,



alors que ceux-ci sont moins aérés, avec pour conséquence une augmentation de sa concentration.
Lorsque le résultat obtenu est trop élevé, des conseils sont fournis pour aider à réduire l'exposition. Dans la majorité des cas, y remédier est relativement facile. Le spécialiste provincial en matière de radon peut également vous conseiller et, dans certains cas, se rendre sur place (gratuitement) pour réaliser un diagnostic du bâtiment et envisager au mieux les mesures à prendre.

Jusqu'au 31 janvier 2016, le citoyen peut commander un détecteur de radon au prix de 20 €, au Service d'Analyse des Milieux Intérieurs de la Province de Luxembourg : **samilux@province.luxembourg.be** ou 084/31.05.03

Pour tout renseignement complémentaire :
SAMI-LUX rue du Carmel, 1 à 6900 Marloie
www.province.luxembourg.be

Cadeaux de fin d'année durables ? Envisageable…

Saint-Nicolas et le Père Noël pensent-ils aux cadeaux durables ?

Une large gamme de jouets labellisés PEFC est disponible sur le marché

Le feu est allumé, les bonnets et les gants sont sortis… bientôt, le Grand Saint fera son entrée et le sapin prendra sa place dans le salon pour accueillir le Père Noël. C'est le temps des cadeaux ! Mais choisissons des cadeaux qui préservent notre environnement !!!

Pour la préservation de nos forêts, nous devons acheter de façon responsable. L'achat de produits labellisés PEFC (en bois ou papier) est un soutien à la gestion durable des forêts, une gestion qui apporte un équilibre entre les fonctions écologique, économique et sociale de la forêt.

Dans les rayons, vous trouverez énormément de cadeaux attrayants, mais leur origine n'est pas toujours durable. Si vous achetez des jouets ou du papier cadeau, faites attention au label PEFC sur le produit ou l'emballage. Et vous ne devez pas faire de détours pour les trouver : les supermarchés, les magasins de jouets, les détaillants en offrent une large gamme. Pensez aux jouets en bois (de la marque Haba et Heros par exemple), des crayons (de couleur) Stabilo ou Staedtler, des bandes dessinées, des calendriers, et naturellement les agendas, les cahiers et fardes,… Si le Grand Saint ou le Père Noël voit grand, il existe également des aires de jeux, des bacs à sable ou des chambres à coucher labellisés PEFC. Une liste sans fin parmi laquelle faire votre choix. Et quelle bonne surprise de voir le cadeau sous le sapin de Noël emballé dans du papier cadeau labellisé PEFC.

Espérons que le Grand Saint remplisse son grand sac de cadeaux favorables à l'environnement. Il recevra de gros câlins de tous les enfants !

Bon à savoir, les produits labellisés PEFC peuvent être achetés avec les écochèques…

Le label PEFC

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) est le système de certification forestière le plus répandu au monde. Les produits munis d'un logo PEFC offrent la garantie qu'ils viennent de forêts gérées de façon responsable. Concrètement, cela signifie que la gestion de ces forêts est à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Dans la pratique, il s'agit entre autre du respect des droits des populations locales, de la prise en compte de la faune et de la flore ou encore de la rentabilité économique de la forêt.

Les entreprises qui souhaitent traiter ou commercialiser des produits PEFC doivent être en possession d'un certificat, appelé Chaîne de Contrôle. Des organismes de certification indépendants veillent au strict respect des critères PEFC dans les entreprises. Si toutes les conditions sont remplies, l'entreprise peut alors recevoir son certificat valable 5 ans sous réserve d'une inspection annuelle. PEFC est une ONG internationale. En Wallonie, plus de la moitié de la superficie forestière est certifiée PEFC et au niveau des forêts publiques, on atteint 98%.



VIE SOCIALE



Recrutement Croix-Rouge

CROIX-ROUGE de Belgique

La Croix-Rouge recherche, en province de Luxembourg, des volontaires pour effectuer des visites à domicile auprès de personnes isolées!

En Belgique, **1 sénior sur 10** n'a plus aucun contact social (famille, amis,…) et **1 personne sur 7** vit seule. Pour ces personnes, le quotidien est parfois triste et compliqué. C'est pourquoi la Croix-Rouge propose un service gratuit pour les soutenir. Il permet à celles et ceux qui souffrent de la solitude de rencontrer nos volontaires, ponctuellement ou régulièrement, pour partager un moment à deux : bavarder autour d'une tasse de café, faire une promenade, organiser une activité en groupe ou un déplacement.



Chiffres à l'appui :
Les séniors sont les plus touchés par l'isolement et la précarité

- 23% de la population belge est âgée de plus de 60 ans. En 2050, cette catégorie de personnes représentera un tiers de la population.
- Passé 75 ans, presque une femme sur deux vit isolée.
- 16,2% des personnes démunies n'a pas de contacts avec des amis.
- 1 senior sur 5 vit sous le seuil de pauvreté.
- une personne âgée dépendante de l'aide sur 5 n'a pas / plus amis ou de famille.

Sources : IBSA, INS, StatBel, SPF Economie (2013), (2006), EU-SILC 2006, Etude Fondation Roi Baudouin (2012),.

Maria, bénéficiaire d'une visite à domicile, témoigne

… Avec l'âge, je suis devenue malvoyante. Je vois très peu. Je ne sors plus beaucoup car c'est compliqué pour moi. Cela fait presque 3 ans que Daniel me rend visite chaque semaine. C'est un homme charmant, il est très aimable. Ça me fait du bien de parler avec lui. On va se promener ou on prend le goûter. De façon tout à fait fraternelle, c'est très agréable. Je le remercie souvent et il me répond que c'est naturel et qu'il en retire de la satisfaction aussi. C'est un échange tout simplement…

Daniel, bénévole, nous fait partager son enthousiasme

… Une fois par semaine, je rends visite à Maria, on parle, on prend un café, on mange un morceau de tarte. Ce sont deux heures que je ne vois pas passer… Concrètement, les bénévoles Hestia ne sont pas des aide-ménagers ou des infirmiers. Leur démarche essentielle est axée sur l'échange verbal.
Le bénévole dans ce genre d'action retire, c'est mon avis et cela n'engage que moi, au moins autant que ce qu'il apporte…

Cela vous intéresse ? Vous avez 2 heures de libre par semaine ?

Contact et information :
Sabrina Grégoire –Coordinatrice action de sociale : 063 22 10 10
sabrina.gregoire@croix-rouge.be

Campagne AWSR « Joue pas au dur, ralentis l'allure »

Gouvernement wallon

AWSR
AGENCE WALLONNE POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Communiqué de presse

NOUVELLE CAMPAGNE DE SECURITE ROUTIERE
«Joue pas au dur, ralentis l'allure »

05.10.2015

Maxime PREVOT, Ministre wallon des Travaux publics et de la Sécurité routière et l'Agence Wallonne pour la sécurité (AWSR) lancent une nouvelle campagne de sensibilisation au respect des limitations de vitesse, notamment en agglomération. La vitesse excessive ou inadaptée est responsable de 15% de l'ensemble des accidents et de 30% des accidents mortels.

Tout le monde roule vite ?

Contrairement aux idées reçues, les conducteurs qui respectent les limitations ne sont pas des exceptions. En effet, près de la moitié des conducteurs wallons respectent la limite de 50km/h en agglomération. Parmi les conducteurs qui roulent trop vite, on enregistre 60% d'infractions en-dessous de 10km/h contre 40% d'infractions de plus de 10km/h. Malheureusement, en cas d'accident, une « petite » infraction peut avoir d'énormes conséquences. Lorsqu'on roule vite, le temps de réaction, les distances d'arrêt et la gravité des accidents augmentent considérablement. En agglomération, les situations de circulation sont en outre plus complexes (carrefours, feux rouges, priorités de droite, abord des écoles à 30km/h…) et le risque de blesser voire de tuer un usager faible (piéton, cycliste,…) est bien présent.

Des résultats encourageants

Même si une partie des conducteurs wallons commettent des excès de vitesse, on constate des résultats encourageants au niveau des mentalités. Selon une étude de l'AWSR en 2015, 9 Wallons sur 10 estiment en effet qu'il est inacceptable de rouler à 70km/h dans une rue limitée à 50.

Nouvelle campagne



Avec une large dose d'humour, la nouvelle campagne de de sensibilisation à la sécurité routière en Wallonie vise à rappeler les dangers de la vitesse excessive ou inadaptée afin de convaincre les conducteurs encore récalcitrants de la nécessité de lever le pied. On y retrouve les Ottos, ces petits ambassadeurs de la sécurité routière créés par l'AWSR. Ils invitent les automobilistes à ne pas se comporter comme des chauffards.

Les affiches seront présentes dès ce lundi 5 octobre le long des autoroutes et routes secondaires régionales en Wallonie. La campagne se déclinera également un peu partout en agglomération : dans les centres-villes via 300 arrières de bus qui seront habillés aux couleurs de la campagne, sur des sachets de pain et des affichettes dans les boulangeries et friteries.



L'objectif est d'interpeller régulièrement les usagers de la route lors de ces petits trajets quotidiens où la vitesse est généralement limitée à 50 km/h. La campagne sera également relayée sur les réseaux sociaux. Tous les éléments de la campagne ainsi que les « fausses bonnes excuses » pour justifier le fait de rouler vite sont disponibles sur le site tousconcernes.be.

Pour le Ministre Maxime PREVOT, cette nouvelle campagne est un outil de sensibilisation supplémentaire pour atteindre l'objectif qu'il a fixé : réduire à 200 le nombre de victimes sur les routes wallonnes d'ici 2020. *«Le respect des limitations de vitesse en agglomération peut permettre d'éviter de nombreux drames familiaux. Il est essentiel de rappeler régulièrement aux usagers de la route de lever le pied afin de susciter et entretenir une évolution des mentalités et un changement de comportement chez les conducteurs wallons. »*

L'AWSR est l'A.S.B.L qui œuvre pour la sécurité routière en Wallonie. Elle remplit 5 missions : l'organisation de campagnes de sensibilisation ; l'information et l'orientation des victimes ; le soutien de la politique de contrôle des services de Police ; la production et l'analyse de statistiques ; la présidence du Conseil supérieur wallon de la Sécurité routière. L'AWSR est présidée par le Ministre wallon en charge de la Sécurité routière.

Contacts Presse :
Belinda DEMATTIA – Porte-parole de l'AWSR – 0498/048.361
Audrey JACQUIEZ - Porte-parole du Ministre Maxime PREVOT - 0497/161.861

www.tousconcernés.be
www.awsr.be
Suivez-nous sur Twitter @AgenceWallonne

VIE CULTURELLE



« Aux sources de la mémoire »

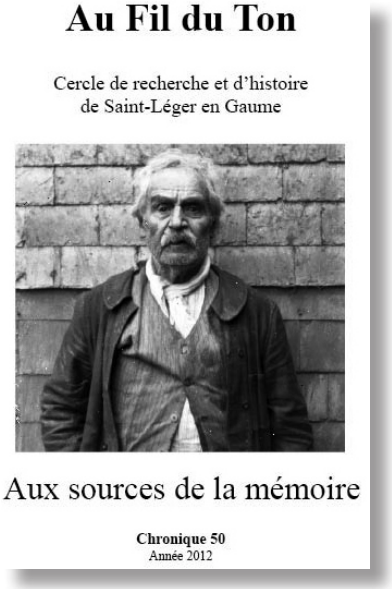
Une belle réussite pour le week-end de la « grand-fête » proposé par le Cercle de Recherche et d'Histoire de Saint-Léger en Gaume.

Plus de 250 personnes et les élèves des écoles primaires ont visité, durant le week-end des 3 et 4 octobre 2015, l'exposition annuelle de notre Cercle.

Celle-ci présentait, exceptionnellement, plusieurs centaines de portraits d'habitants du village ou des localités environnantes, photographiés au début des années 1900 par les frères Joseph et Paul HERR dans les décors de l'usine de la Paix.

Plusieurs dizaines de ces portraits ont pu être identifiés formellement par des membres de leur famille, y compris le personnage figurant sur la couverture de la cinquantième Chronique « Au fil du Ton », publiée à l'occasion du vingtième anniversaire du Cercle.

Il s'agit de Joseph GILSON, meunier de son état, né à Habay-la-Neuve le 6 avril 1835 et décédé à Saint-Léger le 7 octobre 1927.



La présentation des inventaires des archives communales de Châtillon et de Saint-Léger par les Archives de l'État et la présence de généalogistes ont suscité beaucoup d'intérêt auprès des visiteurs.

Trois vitrines présentaient une sélection des objets et documents recueillis depuis la création du Cercle en 1993, la plupart de ceux-ci provenant de dons de membres fidèles et soucieux de conserver la mémoire des faits et des gens qui ont modelé le visage actuel des villages de Châtillon, Meix-le-Tige et Saint-Léger.



En outre une version remaniée et complétée du montage photographique sonorisé consacré à l'incendie de Saint-Léger et à la prise d'otages du 5 septembre 1944 a été présentée, créant l'émotion parmi le public présent. Une première édition de cent DVD d'une durée de 23 minutes a été vendue au prix de 5 €/pièce. Il est toujours possible de passer commande auprès des membres du Cercle, car un deuxième tirage est déjà prévu. Un beau cadeau-souvenir pour les prochaines fêtes de fin d'année.

Contact :
Pierre DOMINICY - 063/23.90.69 - **pierredominicy@voo.be**



de g à d : Philippe LEMPEREUR (Échevin du Patrimoine), Vincent PIRLOT (AEA), et des membres du Cercle d'Histoire, Carole CARDRON, Pierre DOMINICY, Patrick DEMAZY, Daniel DELGUSTE, Guy ALBARRE, Sabine SCHOLTUS

Harmonie Royale Saint Cécile de Saint Léger

À l'occasion de la Sainte Cécile le 21 novembre 2015, l'Harmonie Royale Sainte-Cécile de Saint-Léger a eu la joie de mettre à l'honneur quatre de ses membres et de les remercier pour leurs années de dévouement au sein de l'harmonie.



de gauche à droite :
Freddy RENSON
Michel GILLARDIN
Clément BRESSARD
André LAMBERMONT
Marie France MARTIN

Mais où crèche Saint-Léger ?











Ce 11 novembre, les élus et la population de Meix-le-Tige, Châtillon et Saint-Léger ont eu une pensée, comme tous les ans, pour les anciens combattants, les gens tombés lors des guerres du xxe siècle. Cela sans se douter que quelques jours plus tard, l'horreur recommencerait chez nos voisins français. Pour reprendre les paroles de Winston Churchill, « Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre »…

Pour que cela n'arrive plus, n'oublions pas !









Enfin, nous tenons à remercier tous les membres des Diapasons, de la Fanfare Communale et de l'Harmonie Royale Saint-Cécile de nous avoir accompagné musicalement tout au long de cette journée de commémorations.







Festival du Film Européen

« Deux réalisateurs d'ici, ont été honorés le samedi 14 novembre dernier à midi lors d'une projection privée de « Forêt », de Samuel FELLER, d'Arlon, et de « Livrées à leurs sens », de Cécilia GUICHART, de Saint-Léger, organisée en présence des autorités communales de Saint-Léger, des figurants et des aidants. Les deux réalisateurs originaires de la région ont ensuite vécu un moment de partage avec les 80 personnes ayant fait le déplacement et ont répondu à leurs questions. »

Source : Article de « l'Avenir du Luxembourg » du lundi 16 novembre 2015





VIE SPORTIVE

Activités sportives



30 ans de gym... Toute une histoire...

Mercredi 14 octobre, c'est autour d'un buffet sucré, salé, haut en couleur et en parfums, spontanément préparé par les membres des Gymnastes de Châtillon et par leur professeure Aurélie NAVEAU, que s'est fêté le 30e anniversaire de ce club sportif. Francine ANCION a assuré le cours pendant 28 ans. Elle était dans l'impossibilité de se joindre à cette fête, mais elle était présente dans les pensées de chacun. Un noyau de fidèles gymnastes comme René LEJEUNE, Nicole PICARD, Janny DARDAR et Anne BILOCQ sont encadrés depuis le début par la dévouée secrétaire Mariane SIMON.

Longue vie encore au cours de gym !



Tournoi amical d'Indiaka

Le 27 octobre dernier, le club d'Indiaka de Saint-Léger nous a fait le plaisir d'organiser un tournoi amical.
Les clubs participant à cette journée étaient au nombre de huit, parmi lesquels nous avons pu compter ceux de : Saint-Léger, Walcourt, Thuillies, Thuin, Seneffe, Beaumont, Braine-l'Alleud, Arlon-Martelange, soit une soixantaine de sportifs de plus de 50 ans.

Le tournoi, après une journée bien remplie fut remporté par Thuillies, suivi de Saint-Léger et en troisième place Arlon-Martelange.

Bravo à tous les participants.



Du matériel tout neuf pour le TT Châtillon

Lors de leur tournoi annuel qui s'est déroulé début septembre, le club du Tennis de Table de Châtillon pose fièrement devant son tout nouveau matériel fraîchement inauguré.





Sans eux,

les ANIMATIONS INTERGENERATIONNELLES

n'existeraient pas alors ... MERCI



Commune de Saint-Léger

Soutien scolaire et remédiation pour les élèves du primaire et du secondaire



Il arrive qu'un enfant rencontre des difficultés dans son parcours scolaire. Faute de moyens, l'école ne peut pas toujours assumer ses missions de remédiation. Les parents sont quant à eux quelquefois démunis face aux obstacles rencontrés par leur enfant…

C'est pourquoi il existe une **antenne de soutien scolaire et de remédiation d'*Enseignons.be* sur la commune de Saint-Léger**.

Enseignons.be
partager pour mieux enseigner

Le projet en quelques mots

- Offrir aux enfants une **remédiation immédiate et efficace** une fois par semaine à raison de deux heures dans un cadre agréable et accueillant. Les cours sont collectifs (7 élèves maximum) donc plus dynamiques qu'un cours particulier classique.
- S'inscrire dans un **partenariat sur la durée** : les cours sont suivis pendant 2 à 3 mois minimum dans le but de garantir un résultat. Ce n'est pas en une ou deux semaines que l'on peut combler les lacunes d'une année scolaire. Nous souhaitons engager les élèves à travailler régulièrement.
- Les cours se donnent pendant **toute l'année** sauf pendant les congés scolaires.
- Un tarif horaire **de 9,90 €** avec une réduction de 10 à 15 % lorsque l'enfant s'inscrit pour plusieurs trimestres ! *Enseignons.be* désire que ses cours soient démocratiques afin que même les enfants issus des milieux les plus modestes puissent en profiter. Notez que ces cours sont déductibles fiscalement et que certaines mutuelles peuvent intervenir.

Concrètement

- Cette aide est ouverte à **tous les enfants** domiciliés sur la commune ou non ! Elle s'adresse aux élèves tant du **primaire** que du **secondaire** et propose :
 - l'aide aux devoirs,
 - l'apprentissage d'une méthode de travail,
 - la préparation au CEB, CE1D,…
 - un soutien scolaire pour toutes les matières !
- **Les cours se donnent le mercredi de 13h00 à 15h00 à l'école communale de Saint-Léger**. Ces deux heures sont entrecoupées par une petite pause avec une collation offerte. En fonction des demandes, une autre antenne peut voir le jour sur l'implantation de Châtillon ou de Meix-le-Tige.
- Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec l'équipe d'*Enseignons.be* par mail soutienscolaire@enseignons.be ou par GSM au 0498/822.374.



Place aux enfants

« L'opération du 17 octobre dernier a plus que ravi la cinquantaine d'enfants de la commune entre 8 et 12 ans qui ont participé à une dizaine d'activités environnementales, agricoles, commerciales, sociales, policières, artistiques, communales.

À travers différents ateliers, les enfants surpris, voire émerveillés, ont pu découvrir des activités, des métiers, dont la plupart ignoraient les démarches.

Nos hôtes se sont montrés particulièrement accueillants, heureux de partager leurs savoir-être et leur savoir-faire. Et parmi eux, certains indépendants sont allés jusqu'à engager du personnel pour garantir la qualité de leur accueil ». Ce fut le cas de David, le fleuriste de « Lélys » initiant les enfants aux créations forales. Alors que dans la pharmacie d'Anne-Cécile et de Fabian, les enfants fabriquaient des gélules de calcium. Et que côté bien-être, Gwenaëlle et Fanny coiffaient et maquillaient d'autres têtes blondes. Émerveillement garanti aussi du côté des fermes de Dominique BILOCQ et Didier THIRY. Charmés par les petits veaux, la traite des vaches et la production de lait, les enfants, sous le charme d'une balade en tracteur, sont revenus avec des berlingots « Félaits ». Tout comme d'autres après la découverte des ruches de François RONGVAUX et Cyrille GOBERT, sont revenus avec un petit pot de miel en main.

Et puis il y a eu la rencontre avec la terre et la créativité dans l'atelier de modelage et de poterie, le dénommé « Argil'Art » de Véronique et Éric. Rencontre aussi et en profondeur avec la forêt toute proche des villages, sa faune et sa flore en compagnie de Jean-Marie LAMBERT du DNF. Et la rencontre n'en a pas été moins chaleureuse avec les policiers guidés par Michel FOULON, l'agent de quartier communal. Et quel bonheur pour les enfants qui après avoir découvert le travail du maître-chien Didier DIEDERICH, ont apprécié leur retour en combi au son de la sirène. Enfin, la dernière découverte a été l'administration communale, ses services et ses bureaux. Et même qu'une demoiselle parée de l'écharpe maïorale a testé la qualité du fauteuil du maire. »

Source : Article de « l'Avenir du Luxembourg » du 28 octobre 2015 – Georges VAN DEN ENDE

Un grand merci à tous les indépendants qui se sont investis dans cette opération, à tous les bénévoles issus du Conseil Consultatif des Aînés, du Syndicat d'Initiative ou des rencontres intergénérationnelles ainsi qu'à toutes les autres personnes qui ont fait de cette journée une réussite.

Les Échevines Monique JACOB et Anne SCHOUVELLER.

PLACE enrichissant





lien AUX



découverte











collectivité









samedi 17 octobre 2015

enfants

PLACE AUX enfants

PLAINE de TOUSSAINT

Une trentaine de petits diables et de grands sorciers sont venus s'amuser durant toute la semaine.



Toutes les photos sont sur le site de l'Accueil Temps Libre

https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Devoir de Mémoire

La commune de Saint-Léger, en collaboration avec les écoles communales et libre, a souhaité s'investir davantage dans son devoir de mémoire en offrant aux élèves des classes de 5e et 6e années, une journée de visite à Verdun.



Programme de Coordination Locale pour l'Enfance



Il y a quelques mois, une grande **enquête** était réalisée. Celle-ci avait pour but de faire le point et d'être à l'écoute des besoins des parents, des enfants et des professionnels en ce qui concerne l'accueil temps libre sur la commune de Saint-Léger.

Aujourd'hui, faisant suite à cette enquête, un nouveau **programme de Coordination Locale pour l'Enfance** a été rédigé. Celui-ci fixe les actions qui seront menées dans le courant des 5 prochaines années. Parce qu'à Saint-Léger, les enfants sont importants ...

Coordination Accueil Temps Libre Saint-Léger :
Auxane JACOB
Rue du Château, 19 – 6747 Saint-Léger
063/58.99.26 - 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Site internet : https://sites.google.com/site/atlsaintleger
Page Facebook Accueil Temps Libre - Saint-Léger

Plaine de carnaval



JOB ETUDIANT : animateur/animatrice à la plaine



Les dates des plaines de cet été 2016 :

18-22 juillet	25-29 juillet	1-5 août	8-12 août
Les petits (2½-4 ans)	Les petits (2½-4 ans)	Les grands (4-12 ans)	Les petits (2½-4 ans)
Les grands (5-12 ans)	Les grands (5-12 ans)		

Formulaire de candidature à compléter disponible

- au guichet de l'Administration communale,
- sur le site internet de la commune (www.saint-leger.be)
- sur le site internet de l'Accueil Temps Libre (https://sites.google.com/site/atlsaintleger)
- via une demande par mail à auxane.jacob@promemploi.be

Condition obligatoire pour postuler : **avoir au moins 16 ans au moment de travailler.**

ANIMATEUR/ANIMATRICE

Tu as plus de 16 ans,
tu aimes t'occuper des enfants,
tu aimerais un job étudiant sympa durant les vacances scolaires sur ta commune ...
... alors inscris-toi à une formation pour devenir animateur puis rejoins l'équipe de la plaine de Saint-Léger.



N'hésite pas à prendre contact avec Auxane Jacob, Coordinatrice ATL,

- *19, Rue du Château 6747 Saint-Léger*
- *auxane.jacob@promemploi.be*
- *0496/53.82.88*

D'autres informations très utiles sont sur le site www.centres-de-vacances.be .
Une aide financière de la part de la commune pourrait être envisagée.

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

18.08.2015 : COLSON Gabrielle, fille de Gérald et de GAMBY Valérie
18.08.2015 : LAUNOIS Louise, fille de Marc et de CERVASIO Rosa
21.08.2015 : LIN Mathys, fils de Hung-Yun et de GUINET Mallory
17.09.2015 : ESSER Elena, fille de Nicolas et de DORIA Claudia
19.09.2015 : COLLET Charlotte, fille de Damien et de GILLARD Vanessa
24.09.2015 : ALLARDING Eden, Geoffrey et de THOMAS Séverine
01.10.2015 : LAFONTAINE Amélie, fille de François et de DUMONT Valérie
02.10.2015 : GUIOT Ezio, Fils de Fabrice et de DARDAR Stéphanie
17.10.2015 : CLAVIER Charlotte, fille de Thibault et de REMY Marie-Jane
20.10.2015 : EPPE Edenn, fille de Jean-Marie et de GOSSE Angélique

Mariages

05.09.2015 : MASSEM Laurent et CLESSE Marie-Aline de Meix-le-Tige
12.09.2015 : WINANTS Jérôme et MARTIN Maude de Châtillon
19.09.2015 : GIGI Olivier et PONCELET Marie-Noëlle de Saint-Léger
10.10.2015 : HENRARD Kim et LAMOUREUX Fallon de Saint-Léger

Décès

29.08.2015 : LEMAIRE Rita de Saint-Léger
29.09.2015 : LEPOINTE Marie Hélène, veuve de SOSSON Maurice de Châtillon

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Décembre 2015

19/12/2015

Mais où crêche Saint-Léger ?
Stand du Cercle St-Louis
Marché artisanal et délices de Noël
Foyer Gourmand (vin blanc chaud et cookies, crêpes, tartiflette)
Rens. : Clément BRESSARD : 0495/69.66.59

26/12/2015

16e Corrida Léodégarienne
Parcours illuminé dans les rues.
Nouveau départ : Complexe sportif de Conchibois.
Nouveau parcours
Boissons chaudes, petite restauration, bar à huitres. Douches.
Rens. : SI 0471/66.96.18 - 0475/77.75.69

Janvier 2016

9/01/2016

Grand Concert de Nouvel An
20H00 en l'église de St-Léger
Rens. et prévente chez :
Henriette PECHON : 063/23.91.34
Clément BRESSARD : 0495/69.66.59

Février 2016

6/02/2016

Concert de la Chandeleur
Salle communale de Châtillon à 20h
Les Diapasons de Meix et l'Harmonie Ste-Cécile de St-Léger
Rens: Clément BRESSARD 0495/69.66.59
Kévin BILOCQ : 0497/94.27.19

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Optique Goffinet

Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV



Ma Cuisine (30) Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00



Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé
par la sprl REGIFO Edition
rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Prochainement dans votre commune

Un bureau d'assurances, une agence immobilière, un courtier de crédits et de placements !

AG Assurgaume sprl

ASSURGAUME ouvrira début 2016 un 2ème point de contact et des permanences seront organisées le mercredi après-midi et le samedi matin. Egalement sur rendez-vous.

ASSURGAUME c'est dorénavant 2 adresses :

- Rue Dr Hustin, 32 à Ethe
- Rue du 5 Septembre, 10 à Saint-Léger.

Visitez notre nouveau site : www.assurgaume.com
Mail : ag@assurgaume.com - Tél. 063/579850

Toute notre équipe se fera un plaisir de vous conseiller efficacement.
A votre service depuis 1986…

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be